



Beauvais, le lundi 06 décembre 2010
COMMUNIQUE DE PRESSE

Service départemental d'incendie et de secours de l'Oise
**Signature de la charte sur le volontariat, pour faciliter l'engagement
des sapeurs-pompiers volontaires dans l'Oise et Visite du Centre de
traitement de l'alerte et présentation du nouveau logiciel**
Lundi 06 décembre 2010, à 15h15 - SDIS, Chemin sans terre - Beauvais

Aujourd'hui, Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, Président du Conseil d'administration du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), signera avec le Colonel Gilles Grégoire, Directeur Départemental, Chef du corps départemental des sapeurs-pompiers de l'Oise, la charte sur le volontariat des sapeurs-pompiers dans l'Oise.

> Développer le volontariat : Depuis 2007, ce sont 4% de plus de nouveaux volontaires qui ont rejoint les sapeurs-pompiers de l'Oise.

La « charte relative à la disponibilité des Personnels Administratifs et Techniques, Sapeurs-Pompiers Volontaires au Corps des Sapeurs-Pompiers de l'Oise » fixe les conditions de la disponibilité opérationnelle et de la disponibilité pour formation les 19 personnels administratifs et techniques (PAT) du SDIS 60, ayant souscrit un engagement de sapeurs-pompiers volontaires au sein du corps départemental. Cet engagement leur accorde 5 jours par an pour de la formation et 5 jours par an pour monter des gardes aux (elle leur évite d'utiliser des jours de RTT pour monter ces gardes). Cela permet au SDIS de disposer de sapeurs-pompiers volontaires supplémentaires.

Les objectifs de cette charte : un signal en direction du renforcement du volontariat

Cette signature est un signe fort envoyé par le Président du CASDIS aux autres institutions isariennes et aux entreprises du département en matière de développement du volontariat dans les entreprises de l'Oise.

Le volontariat dans l'Oise : un engagement à conforter. Le SDIS 60 s'est engagé dans un projet de développement du volontariat, avec :

- la nomination d'un officier chargé de la promotion et du développement du volontariat : le Commandant Jean-Jacques Jullien.
- la revalorisation du taux de la vacation formation : depuis 2008, c'est le taux maximum autorisé par la réglementation à cette époque qui s'applique dans l'Oise.

Par ailleurs, au sein de la Commission nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS) qu'il copréside, Yves Rome s'engage et défend également le développement du volontariat, qui permet une couverture opérationnelle efficace de nos territoires.

> Visite du Centre de Traitement de l'Alerte et présentation du nouveau logiciel de traitement de l'alerte : Un investissement global de 6 millions d'euros consentis par le Conseil d'administration du SDIS

Une véritable révolution au CTA-CODIS

Dans la nuit du 18 au 19 octobre dernier, le Centre opérationnel et les 41 Centres d'incendie et de secours du SDIS 60 ont changé de système de traitement de l'alerte : du système TROPICAL (qui a servi durant 18 ans) au *système logiciel start V4* de la société SYSTEL (utilisé par plus de 40 départements quotidiennement).

3 années de travail et plusieurs semaines de préparation ont été nécessaires aux équipes du SDIS de l'Oise pour cette nouvelle installation : Plus de 200 000 adresses, 2600 personnels, 890 matériels et 1010 plans d'établissements répertoriés ont été enregistrés afin que le tout corresponde aux exigences opérationnelles du service.

Deux changements profonds induits par ce nouvel équipement :

- une gestion individuelle des personnels en temps réel : cela offre une plus grande exhaustivité quant à la définition des ressources opérationnelles.
- la mise en place d'une cartographie numérique, en lien avec le service SIG (système d'information géographique) du Conseil général

De nouveaux outils facilitant le travail du CTA-CODIS, qui témoignent de la volonté du SDIS de l'Oise de disposer d'une plate-forme opérationnelle moderne

Cet investissement conséquent est rendu possible grâce à l'appui financier de la contribution annuelle du Conseil général (28,8 M€ en 2010), permettant au SDIS 60 de se moderniser, tant en matériels roulants (avec notamment l'achat de deux Bras Elévateurs Automatiques, tout récemment réceptionnés, qui modernisent les moyens d'action du SDIS permettant des interventions à 32 m de hauteur), qu'en matière bâimentaire avec la poursuite du programme de rénovation des casernements, qui a vu début 2010 deux centres neufs livrés, Lamorlaye et Bresles, et la sortie de terre des bâtiments de la future direction départementale, pour la réalisation desquels 26 millions d'euros sont mobilisés.